

INVENTEURS BREVETÉS CANADIENS.

51.—Primes payées aux compagnies de cordage, sur la fibre de manille employée dans la fabrication des cordages et de la ficelle d'engrèbage, 1912-1913.

Compagnies de cordages.	Cordage et ficelle d'engrèbage fabriqués.	Fibre de manille employée.	Primes payées.
	Livres.	Livres.	\$
Canadian Cordage and Mfg. Co., Peterboro, Ont.			
Brantford Cordage Co., Ltd., Brantford, Ont.	3,584,981	733,264	2,500
Consumers' Cordage Co., Ltd., Montréal, Qué. et Dartmouth, N.E.....	8,115,181	6,123,900	20,877
Farmers' Binder Twine Co., Ltd., Brantford, Ont.....	354,960	105,947	361
Plymouth Cordage Co., Ltd., Welland, Ont.	13,567,375	4,162,060	14,179
Totaux.....	25,622,497	11,125,171	37,917

NOTA.—La quantité de ficelle d'engrèbage et de cordage fabriqués a été, respectivement, de 19,464,144 et de 10,013,437 livres.

Brevets d'invention.—C'est en 1872 qu'on a reçu pour la première fois, au Canada, des demandes de brevets d'inventeurs étrangers. Dans cette année-là, le nombre total des demandes de brevets faites au Bureau des Brevets d'Invention, Ministère de l'Agriculture, fut de 752, et le montant du coût de ces brevets s'est élevé à \$18,652. Les affaires du Bureau ont continué à augmenter graduellement, et le nombre des demandes, ainsi que le chiffre total des droits perçus, se sont accrus sans arrêt chaque année, depuis le commencement du siècle présent. Pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1913, on a atteint un nouveau record de 8,681 demandes, et de \$218,125 pour droits perçus. En 1912, on avait reçu 8,203 demandes, et perçu \$207,763. Le nombre des brevets accordés en 1913 a été de 7,502, contre 7,399 en 1912. Sur le nombre total des brevets accordés pendant l'année fiscale 1913, 4,964 ont été accordés à des inventeurs ou fondés de pouvoirs résidant aux Etats-Unis, soit 66 pour cent du total. Les brevets délivrés à des inventeurs canadiens se sont élevés à 1,256, les autres pays principaux, par ordre de brevets accordés, ont été : Grande-Bretagne, 506; Allemagne, 307; France, 100; et Australie, 75. Le tableau 52 indique, par province de résidence, la répartition des inventeurs brevetés canadiens, pendant les années de 1907 à 1913.